



Quetigny, le 3 février 2016

Liberté Egalité Fraternité

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL **du 2 février 2016**

Etaient présents : MM. R. DETANG, J.M. VALLET, Mme C. GOZZI, Mr M. JELLAL, Mmes I. PASTEUR, N. HAÏE, Mr M. LUCHIN, Mme O. LOURS, MM. P. SCHMITT, M. BACHELARD, S. BENNIS, Mmes K. BOUZIANE, L. CHAMPION, A. ADOM, P. BONNEAU, MM. V. GNAHOUROU, P. CARRION, Mmes C. METTETAL, S. MUTIN, MM. A. DEMANGE, D. REUET, D. SERGENT, S. KENCKER, D. THIEULEUX, Mme M. GRENIER, MM. D. SIMONCINI, P. ABECASSIS.

Etaient excusés : MM. J. EL BAKKOUCHI (pouvoir à R. DETANG), Y. COLIN (pouvoir à M. BACHELARD).

Secrétaire de séance : Najate HAÏE
27 présents - 29 votants

DIRECTION GENERALE

- 1 - Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2015
- 2 - Installation d'un Conseiller Municipal
- 3 - Election du Maire
- 4 - Election des Adjoints

DIRECTION GENERALE

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2015

Décision : 28 voix pour, 1 abstention

2. INSTALLATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL

Rapporteur : R. DETANG

Pour faire suite à la démission de Madame Françoise PLIVARD de son poste de Conseillère Municipale, Monsieur Didier SIMONCINI qui lui succède sur la liste « Ensemble, un nouveau souffle pour Quetigny », est installé au sein de cette Assemblée.

3. ELECTION DU MAIRE

Monsieur Michel BACHELARD a fait part de sa démission de son mandat de Maire de Quetigny, et cette démission a été acceptée par Madame la Préfète.

Le Conseil Municipal procède donc à une nouvelle élection, au scrutin secret et à la majorité absolue. Un bureau comprenant deux assesseurs, Arnaud DEMANGE et Damien THIEULEUX, est constitué.

A l'issue du 1^{er} tour, Rémi DETANG obtient 23 voix et Damien THIEULEUX 5 voix ; 1 bulletin est blanc. Rémi DETANG est donc proclamé Maire.

4. ELECTION DES ADJOINTS

Les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

A l'issue du premier tour, la liste déposée par Jean-Marie VALLET obtient 23 voix ; 6 bulletins sont blancs.

Sont donc déclarés :

- Jean-Marie VALLET, premier adjoint,
- Catherine GOZZI, deuxième adjointe,
- Moulay JELLAL, troisième adjoint,
- Isabelle PASTEUR, quatrième adjointe,
- Najate HAÏE, cinquième adjointe,
- Mario LUCHIN, sixième adjoint,
- Odile LOURS, septième adjointe,
- Philippe SCHMITT, huitième adjoint.